

# CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL ÉBÉNISTE

SESSION .....

## EP.1

### Histoire de l'art de l'ameublement et arts appliqués Coefficient 3

<b>Première partie - Histoire de l'art de l'ameublement</b>	
Analyse formelle et stylistique	/ 30 points
<b>Deuxième partie - Arts appliqués</b>	
Réalisation graphique	/ 50 points

*Cette épreuve concerne en premier lieu, l'analyse stylistique et esthétique de productions artistiques et de mobiliers d'ébénisterie et en second lieu, la réponse à une problématique simple liée au métier, dans le respect du cahier des charges.*

*Il s'agit pour le candidat :*

- d'effectuer, à partir d'un ensemble de documents donnés portant sur un contexte (période, mouvement, style, artiste, artisan...), l'analyse stylistique et esthétique de productions et/ou de mobiliers d'ébénisterie d'art ;*
- d'exploiter ces données et/ou d'autres, pour répondre dans le respect du cahier des charges, à une problématique simple en proposant une traduction graphique de solutions esthétiques et techniques.*

*Le dossier support de l'évaluation est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chacune des compétences ciblées, à la colonne "conditions" du référentiel de certification (annexe 1 b).*

*Les activités et les tâches effectuées ainsi que les matériaux employés sont repérés dans le référentiel d'activités professionnelles (annexe 1 a).*

*Les ouvrages traités sont des mobiliers courants de la profession et répertoriés dans le référentiel des activités professionnelles.*

*La durée totale cumulée des deux situations ne peut être inférieure à la durée de l'unité correspondante passée sous la forma ponctuelle (4 h).*

**A l'issue de cette situation d'évaluation, pour chaque candidat est constitué un dossier comprenant :**

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé pendant la situation d'évaluation,**
- la description sommaire des moyens matériels mis à disposition**
- les documents écrits et graphiques produits par le candidat lors de l'évaluation,**
- la fiche d'évaluation du travail réalisé conclue par la proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).**

**L'ensemble du dossier sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante.**

La note définitive est délivrée par le jury.

Nom et prénom du candidat :	Centre de formation :
-----------------------------	-----------------------

**CAP ÉBÉNISTE – EP1 - Histoire de l'art de l'ameublement et arts appliqués***A réaliser au cours de la deuxième année de formation*

## Situation d'évaluation n°1

**Histoire de l'art de l'ameublement – Analyse formelle et stylistique**

		Date de l'évaluation			
COMPÉTENCES	CRITÈRES D'ÉVALUATION - EXIGENCES	--	-	+	++
C1.1 – Identifier, classer et hiérarchiser les informations esthétiques et stylistiques.	Le classement des documents permet de mener à bien le sujet à traiter.				
	Les informations recueillies sont en adéquation avec la demande.				
	Les informations sont classées en fonction des caractéristiques et des contraintes de la demande (périodes, styles, typologies, matériaux...).				
	La documentation est classée selon les critères choisis (chronologie, thématique...).				
C1.3 – Identifier des données d'un cahier des charges.	L'interprétation des données est pertinente.				
	Les fonctions sont répertoriées de manière exhaustive.				
	Les contraintes sont répertoriées de manière exhaustive.				
	La proposition d'adaptation est pertinente.				
C1.4- Identifier les caractéristiques esthétiques, stylistiques et contextuelles d'un mobilier ou d'un agencement.	La compréhension des données écrites et figurées est pertinente.				
	Les caractéristiques esthétiques ou stylistiques sont correctement appréhendées.				
	Les comparaisons et les classements correspondent aux critères choisis (caractéristiques esthétiques, stylistiques, fonctionnelles).				
	Le relevé de constat est exact.				
	Les informations observées et relevées sont suffisantes en qualité et quantité, traduites avec exactitude. Les codes et techniques de représentation sont maîtrisés et utilisés de manière rationnelle.				
Total sur 30 points					

## Situation d'évaluation n°2

**Arts appliqués – Réalisation graphique**

		Date de l'évaluation			
COMPÉTENCES	CRITÈRES D'ÉVALUATION - EXIGENCES	--	-	+	++
C1.5 – Identifier des contraintes esthétiques.	L'ensemble des contraintes liées à l'ouvrage est appréhendé.				
	Les informations sont recueillies et exploitables.				
	Les recherches sont cohérentes..				
C2.1– Traduire graphiquement des intentions esthétiques.	Les techniques retenues sont expressives.				
	La traduction est explicite.				
	La prise en compte des contraintes esthétiques, stylistiques, ergonomiques et techniques est effective.				
	La présentation permet la compréhension des intentions.				
Total sur 50 points					

Nom et prénom du candidat :	Centre de formation :
-----------------------------	-----------------------

**CAP ÉBÉNISTE – EP1 – Histoire de l'ameublement et arts appliqués**

La proposition de note des deux situations d'évaluation est établie par l'équipe pédagogique du domaine des arts appliqués. Un enseignant du domaine professionnel peut être associé. La participation d'un professionnel est souhaitée. L'absence de ce dernier ne peut en aucun cas invalider le déroulement de l'épreuve.

Nous soussignés,

.....  
 (Nom, prénom et discipline enseignée de l'enseignant)

Enseignant(s) dans l'établissement de formation mentionné ci-dessus, et

.....  
 (Nom et prénom du professionnel)

exerçant l'activité de.....  
 (Activité exercée)

dans l'entreprise.....  
 nous nous sommes rencontrés le ....., à .....,  
 pour proposer au jury, pour les deux situations de l'épreuve professionnelle EP.1 – Unité UP.1,  
 les notes suivantes :

-EP1 <sub>1</sub> -	Situation d'évaluation en centre de formation : histoire de l'art de l'ameublement – analyse formelle et stylistique la note de : ...../30
-EP1 <sub>2</sub> -	Situation d'évaluation en entreprise : arts appliqués – réalisation graphique la note de : ...../50

Nous proposons au jury, pour l'épreuve professionnelle EP.1 – Unité UP.1, la note suivante :

..... / 80

(..... sur quatre-vingt points)

(Seule la note globale de l'épreuve EP.1 avec ses deux parties sera proposée en demi ou points entiers)

Le professeur ou formateur  
d'arts appliqués

Le professionnel associé